**UNIVERSITE D’ARTOIS**

**U.F.R. DE DROIT**

**LICENCE PROFESSIONNELLE " ACTIVITÉS JURIDIQUES "**

**MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES**

**Année 2022/2023**

**Responsable : Elodie Pèlerin**

**Adoptée au Conseil d’UFR du 16 juin 2022 et approuvée en CFVU le 30 SEPTEMBRE 2022**

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

Semestre 1

UE 1 :               10 ECTS

UE 2 :                10 ECTS

Semestre 2

        UE 3 :            10 ECTS

        UE 4 :               10 ECTS

        UE 5 :              10 ECTS

        UE 6 :              10 ECTS

**- Evaluation générale et compensation**

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 si la moyenne coefficientée des UE5 et UE6 est supérieure ou égale à 10 sur 20. Les unités d’enseignements sont compensables si la moyenne des UE 5 et UE 6 est égale ou supérieure à 10 sur 20.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement sur demande.

**ORGANISATION DES EXAMENS**

La licence professionnelle comporte deux sessions d'examens pour chaque semestre, à l’exception de l’U.E 5 (professionnalisation) et l’U.E 6 (projet tutoré).

Les rapports de stage et projets tutorés, mentionnés dans les U.E 5 et U.E. 6, doivent être déposés au secrétariat de la Licence professionnelle au plus tard à la date fixée par le directeur dans le cadre du calendrier fixé au Conseil d’U.F.R. Le cas échéant ils font l’objet de la seconde session.

**Le contrôle continu suppose au minimum 2 notes**.

**1 - PARCOURS IRCAJ**

**Semestre 1 Parcours IRCAJ - Coef 9**

**UE 1 – Mise à niveau dans le domaine du droit : 80 HCM - Coef 4**

* Introduction au droit 20 HCM : évaluation par contrôle continu - coef 1
* Droit des personnes et de la famille 20 HCM : évaluation par contrôle continu - coef 1
* Procédure civile fondamentale 20 HCM : évaluation par un écrit de 2 heures - coef 1
* Recouvrement de créance 20 HCM : évaluation par un écrit de 2 heures - coef 1

**UE 2 – Enseignements juridiques théoriques IRCAJ : 180 HCM - Coef 5**

* Droit des sûretés 40 HCM : évaluation par un écrit de 2 heures - coef 1
* Procédure d’injonction 30 HCM : évaluation par un écrit de 2 heures - coef 1
* Procédure d’appréhension et revendication 30 HCM : évaluation par un écrit de 2 heures - coef 1
* Procédure collective 40 HCM : évaluation par un oral - coef 1
* Le surendettement 40 HCM : évaluation par un écrit de 2 heures - coef 1

**Semestre 2 Parcours IRCAJ - Coef 14**

**UE 3 – Enseignements pratiques IRCAJ: 60 HCM - Coef 3**

* Alternatives à la déjudiciarisation du contentieux 20 HCM : évaluation par un oral - coef 1
* La compliance : connaissances des aspects réglementaire de la profession 20 HCM : évaluation par un oral - coef 1
* Initiation aux tarifs des professionnels 20 HCM : évaluation par un oral - coef 1

**UE 4 – Module d'apprentissage de méthodes et outils : 75 HTD - Coef 3**

* Langue vivante anglais 30 HTD : évaluation par contrôle continu - coef 1
* Nouvelles technologies 30 HTD : évaluation par contrôle continu - coef 1
* Méthode de communication 15 HTD : évaluation par contrôle continu - coef 1

**UE 5 – Professionnalisation : 15 HTD - Coef 5**

Les étudiants devront remettre un rapport d’alternance entre 20 et 50 pages. Ce rapport devra faire apparaître les conditions dans lesquelles le travail en entreprise s'est déroulé, les fonctions exercées par l'étudiant. Le rapport devra également présenter la structure d'accueil, son fonctionnement, son organisation interne et sa place dans son environnement.

La note de "alternance" résulte de l'évaluation de ce rapport et du "document de suivi" adressé aux entreprises et rempli par leurs soins (1/2 de la note) et une soutenance (1/2 de la note).

**UE 6 Projet tutoré : 16 HTD - Coef 3**

L'évaluation du projet tutoré repose sur :

* La rédaction d'un projet tutoré (1/2 de la note) (30 à 50 pages, annexes comprises) qui expose le thème abordé, les objectifs de la recherche, le raisonnement suivi ainsi que les éventuels résultats. Ce mémoire fera l'objet d'une soutenance (1/2 de la note) de trente minutes environ (note sur 40).-  Coef 3

**RAPPORT DE L’ALTERNANCE**

Dans le cadre de l’alternance de licence, l'étudiant doit se voir confier une "mission principale" qui peut prendre des formes très variées et qui constitue son projet tutoré. Le stage tutoré donnant lieu à la rédaction d'un rapport. Ce document est présenté dans le cadre d'une soutenance d'environ 30 minutes, en présence de deux enseignants et du maître de stage qui l'a guidé sur le terrain.

**LE CONTENU RAPPORT D’ALTERNANCE**

Il rend compte du stage dans son ensemble, donc du projet tutoré.

La 1ère partie du rapport décrit le lieu de l’alternance (présentation de l'entreprise, collectivité territoriale, association…), en insistant sur les dimensions juridiques et économiques (description de la forme juridique de l'entreprise et de ses spécificités, description de l'environnement économique de l'entreprise, définition de la stratégie passée et actuelle – que fait-elle ? comment ? vers quoi se dirige-t–elle ?).

La 2ème partie du rapport correspond à la description des différentes missions confiées à l’alternant, sous forme d'une synthèse des activités, incluant des difficultés rencontrées et les solutions proposées.

Le projet tutoré est présenté dans la 3ème partie. On doit retrouver ici la question posée par la structure (rappel et analyse de la "mission principale", analyse du problème et de son contexte), la démarche mise en œuvre (description détaillée de la méthodologie, quels moyens d'analyse, quels outils choisis …) et une présentation des solutions préconisées et des moyens à mettre en œuvre. Cette présentation doit être articulée dans une problématique théorique et s'accompagne d'une synthèse bibliographique.

Dans une conclusion argumentée, l'étudiant doit obligatoirement dresser le bilan de son expérience de stage en la rattachant à son projet professionnel.

**ÉVALUATION**

* Forme
* Construction du propos (introduction, conclusion, plan, articulations logiques) ;
* Correction de la langue (vocabulaire, orthographe, grammaire, syntaxe, ponctuation) ;
* Présentation (typographie, mise en page, table des matières, annexes, valorisation) ;
* Fond ;
* Présentation de l’alternance (recherche documentaire sur l'organisation, exploitation des informations, situation du stage dans son environnement) ;
* Présentation et analyse des tâches effectuées (capacités de description, d'explication, d'argumentation, esprit de synthèse, compréhension du métier) ;
* Présentation du projet tutoré, pertinence de l'analyse et des recommandations, traitement du thème

(Intérêt du sujet, bibliographie, esprit d'analyse et de synthèse, capacité de réflexion et de recul) ;

* Bilan des apports de l’alternance (intérêt humain, personnel, professionnel, rapport théorie/pratique, remise en perspective par rapport au parcours et aux objectifs personnels).

**2- PARCOURS ECA**

**Semestre 1 Parcours ECA - Coef 10**

**UE 1 – Mise à niveau dans le domaine du droit : 80 HCM - Coef 4**

* Introduction au droit 20 HCM : évaluation par contrôle continu - coef 1
* Droit des personnes et de la famille 20 HCM : évaluation par contrôle continu - coef 1
* Procédure civile fondamentale 20 HCM : évaluation par un écrit de 2 heures - coef 1
* Recouvrement de créance 20 HCM : évaluation par un écrit de 2 heures - coef 1

**UE 2 – Enseignements juridiques théoriques ECA : 120 HCM - Coef 6**

* Droit des obligations et des contrats 20 HCM : évaluation par un écrit de 2 heures - coef 1
* Procédure de la construction : 20 HCM : évaluation par un oral - coef 1
* Droit social 20 HCM : évaluation par un écrit de 2 heures - coef 1
* Droit des sociétés 20 HCM : évaluation par un écrit de 2 heures - coef 1
* Procédure pénale 20 HCM : évaluation par un écrit de 2 heures - coef 1
* Droit commercial et droit de la distribution 20 HCM : évaluation par un oral- coef 1

**Semestre 2 Parcours ECA - Coef 17**

**UE 3 – Enseignements pratiques ECA : 120 HCM - Coef 6**

* Rédaction d’actes civils 20 HCM : évaluation par un écrit de 2 heures - coef 1
* Rédaction d’actes de société 20 HCM : évaluation par un écrit de 2 heures - coef 1
* Techniques contractuelles 20 HCM : évaluation par un écrit de 2 heures - coef 1
* Protection des consommateurs 20 HCM : évaluation par un écrit de 2 heures - coef 1
* Gestion des ressources humaines 20 HCM : évaluation par un écrit de 2 heures - coef 1
* Droit des assurances 20 HCM : évaluation par un écrit de 2 heures- coef 1

**UE 4 – Module d'apprentissage de méthodes et outils : 75 HTD - Coef 3**

* Langue vivante anglais 30 HTD : évaluation par contrôle continu - coef 1
* Nouvelles technologies 30 HTD : évaluation par contrôle continu - coef 1
* Méthode de communication 15 HTD : évaluation par contrôle continu - coef 1

**UE 5 – Professionnalisation : 15 HTD - Coef 5**

Les étudiants devront remettre un rapport d’alternance entre 20 et 50 pages. Ce rapport devra faire apparaître les conditions dans lesquelles le travail en entreprise s'est déroulé, les fonctions exercées par l'étudiant. Le rapport devra également présenter la structure d'accueil, son fonctionnement, son organisation interne et sa place dans son environnement.

La note de "alternance" résulte de l'évaluation de ce rapport et du "document de suivi" adressé aux entreprises et rempli par leurs soins (1/2 de la note) et une soutenance (1/2 de la note).

**UE 6 Projet tutoré : 16 HTD - Coef 3**

L'évaluation du projet tutoré repose sur :

* La rédaction d'un projet tutoré(1/2 de la note) (30 à 50 pages, annexes comprises) qui expose le thème abordé, les objectifs de la recherche, le raisonnement suivi ainsi que les éventuels résultats. Ce mémoire fera l'objet d'une soutenance (1/2 de la note) de trente minutes environ (note sur 40).  - coef 3

**RAPPORT DE L’ALTERNANCE**

Dans le cadre de l’alternance de licence, l'étudiant doit se voir confier une "mission principale" qui peut prendre des formes très variées et qui constitue son projet tutoré. Le stage tutoré donnant lieu à la rédaction d’un rapport. Ce document est présenté dans le cadre d'une soutenance d'environ 30 minutes, en présence de deux enseignants et du maître de stage qui l'a guidé sur le terrain.

**LE CONTENU DU RAPPORT D’ALTERNANCE**

Il rend compte de l’apprentissage dans son ensemble, donc du projet tutoré.

La 1ère partie du rapport décrit le lieu de l’alternance (présentation de l'entreprise, collectivité territoriale, association…), en insistant sur les dimensions juridiques et économiques (description de la forme juridique de l'entreprise et de ses spécificités, description de l'environnement économique de l'entreprise, définition de la stratégie passée et actuelle – que fait-elle ? comment ? vers quoi se dirige-t–elle ?).

La 2ème partie du rapport correspond à la description des différentes missions confiées à l’alternant, sous forme d'une synthèse des activités, incluant des difficultés rencontrées et les solutions proposées.

Le projet tutoré est présenté dans la 3ème partie. On doit retrouver ici la question posée par la structure (rappel et analyse de la "mission principale", analyse du problème et de son contexte), la démarche mise en œuvre (description détaillée de la méthodologie, quels moyens d'analyse, quels outils choisis …) et une présentation des solutions préconisées et des moyens à mettre en œuvre. Cette présentation doit être articulée dans une problématique théorique et s'accompagne d'une synthèse bibliographique.

Dans une conclusion argumentée, l'étudiant doit obligatoirement dresser le bilan de son expérience de stage en la rattachant à son projet professionnel.

**ÉVALUATION**

* Forme
* Construction du propos (introduction, conclusion, plan, articulations logiques) ;
* Correction de la langue (vocabulaire, orthographe, grammaire, syntaxe, ponctuation) ;
* Présentation (typographie, mise en page, table des matières, annexes, valorisation) ;
* Fond
* Présentation de l’alternance (recherche documentaire sur l'organisation, exploitation des informations, situation du stage dans son environnement) ;
* Présentation et analyse des tâches effectuées (capacités de description, d'explication, d'argumentation, esprit de synthèse, compréhension du métier) ;
* Présentation du projet tutoré, pertinence de l'analyse et des recommandations, traitement du thème

(Intérêt du sujet, bibliographie, esprit d'analyse et de synthèse, capacité de réflexion et de recul) ;

* Bilan des apports de l’alternance (intérêt humain, personnel, professionnel, rapport théorie/pratique, remise en perspective par rapport au parcours et aux objectifs personnels).